



## LA LIGNE 6020 EN SURSIS : POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Le projet de limitation de la ligne au trajet Grenoble place de Verdun – entrée ouest de Crolles a été *suspendu*\* pour l'année scolaire 2013-2014, grâce à la forte opposition qu'il a suscitée :

- motions votées par les Conseils municipaux de l'ensemble des communes de Meylan à Crolles contre ce projet.
- Plus de 1800 signatures de la pétition lancée par l'ADTC.

L'ADTC remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour le maintien du tracé de la ligne 6020.

Cependant, le Conseil général de l'Isère n'a pas renoncé à son projet et évoque simplement « une meilleure concertation des acteurs concernés », sans précision.

Nous invitons les usagers à rester mobilisés et à manifester leur attachement à la ligne 6020, notamment à l'occasion de réunions de concertation ou de comités de lignes Transisère s'ils ont lieu, ou lors de la campagne pour les élections municipales.

\* *suspendu* est le terme employé par le Conseil général dans son courrier en réponse adressé à l'ADTC.

ADTC (association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise)

MNEI, 5 place Bir Hakeim, 38000 GRENOBLE

[www.adtc-grenoble.org](http://www.adtc-grenoble.org), [contact@adtc-grenoble.org](mailto:contact@adtc-grenoble.org)